

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	13 (1868)
<b>Heft:</b>	19
<b>Artikel:</b>	L'armée zuricoise dans la guerre du Toggenbourg : appendice à "La campagne de 1712"
<b>Autor:</b>	Charrière, G. de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-347480">https://doi.org/10.5169/seals-347480</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;  
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

---

N° 19.

Lausanne, le 28 Septembre 1868. XIII<sup>e</sup> Année.

---

## SOMMAIRE. — L'armée zuricoise dans la guerre du Toggenbourg.

— Bibliographie. (*Storia militare della Prussia avanti il 1756*, par Edoardo de la Barre Duparcq; — *Sulle trajettorie identiche e sui progetti equipollenti; studi e proposte sull'armamento dell'esercito et della marina*, par Antonio Araldi; — *Etude sur la formation en carré*, par J. Guénard; — *Ueber Taktik, taktische Formen und ihre Anwendung im Gefecht*, par Carl von Elgger; — *Die Freiheitskriege kleiner Völker gegen grosse Heere*, par Franz d'Erlach.) — Nouvelles et chronique.

---

## L'ARMÉE ZURICOISE DANS LA GUERRE DU TOGGENBOURG.

(Appendice à *La campagne de 1712*.)

### *L'insurrection du Toggenbourg.*

Ceux de nos lecteurs auxquels notre essai sur la *campagne de 1712*<sup>(1)</sup> aurait pu offrir quelque intérêt et dans lequel nous nous étions spécialement occupé des mouvements de l'armée bernoise, nous permettront de leur offrir encore quelques détails complémentaires sur l'armée zuricoise. Cette dernière fut, il est vrai, peu engagée sur les bords de la Reuss, principal théâtre de l'action; elle contribua cependant au succès général de la cause protestante par quelques opérations secondaires qui ne furent pas sans importance.

Avant d'en entreprendre le récit, qu'il nous soit permis de récapituler, en les résumant autant que possible, les interminables dissensions suscitées par la question du Toggenbourg, et qui aboutirent à la crise de 1712.

A la mort de Frédéric, dernier comte du Toggenbourg, survenue en 1436, ses états passèrent à la famille valaisanne des ba-

(1) Voir: *Revue militaire suisse*, année 1867, nos 4 et suivants.

rons de Rarogne. Cette dernière vendit, en 1469, le comté du Toggenbourg à Ulric, prince-abbé de St-Gall (¹). Ce dernier confirma, l'année suivante, à ses nouveaux sujets tous les droits et priviléges qu'ils tenaient des comtes du Toggenbourg, leurs anciens souverains. Ces franchises, fort étendues pour cette époque et qui ne laissaient à l'abbé que les droits régaliens, étaient les suivantes :

- 1º Droit de convoquer des assemblées générales du pays pour rendre des ordonnances.
- 2º Droit d'avoir une régence ou conseil des notables s'assemblant à Liechtensteig.
- 3º Droit de conserver l'ancien coutumier du pays.
- 4º Droit de juger en appel toutes les causes.
- 5º L'obligation pour l'abbé de choisir son baillif et ses officiers dans le pays.
- 6º Le droit de conserver une ancienne alliance conclue autrefois avec les cantons de Schwytz et de Glaris.
- 7º Droit de commerce et de rendre des ordonnances à ce sujet.

La Réformation survint sur ces entrefaites, et avec elle les guerres de religion. En 1530, Zurich et Glaris chassèrent l'abbé de St-Gall de ses états et vendirent même les bâtiments de son abbaye.

(¹) Le comté du Toggenbourg fut connu désormais sous le nom de *nouvelles terres* de l'abbaye, pour le distinguer des anciennes propriétés que cette dernière possédait avant cette époque. Le Toggenbourg était séparé, du côté du nord, par le cours de la Glatt, dès Oberglatt à Ober-Büren, de la contrée de Gossau, et dès Oberbüren à Schwarzenbach, par la Thur, de celle de Wyl, toutes les deux anciennes possessions de l'abbaye. Entre Kirchberg et Fischingen, des collines et des forêts le séparaient du Thurgau. A l'occident, le Toggenbourg était limité par le canton de Zurich ; au midi, par le pays de Gaster et la seigneurie d'Uznach ; à l'orient, par les comtés de Sargans et de Werdenberg, ainsi que par les montagnes de l'Appenzell. Le Toggenbourg était séparé en provinces supérieure et inférieure. La première, soit le *Haut-Toggenbourg*, comprenait le cours supérieur de la Thur dès et y compris Liechtensteig en amont jusqu'au village de Wildhaus, ainsi que la partie supérieure de la vallée du Neckar, formée par le territoire du village de St-Peterzell. Le *Bas-Toggenbourg* soit province inférieure, s'étendait dès Liechtensteig au pont de la Thur à Schwarzenbach et comprenait aussi la partie inférieure de la vallée du Neckar jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans la Thur, en amont de Lütisbourg.

Les possessions dites les *anciennes terres* de l'abbaye, comprenaient : la ville et la contrée de Wyl, siège du gouvernement et résidence de l'abbé, celle de Gossau, l'abbaye et la contrée de St-Gall, à l'exception de la ville de ce nom laquelle sujette, dans le principe, de l'abbaye, était avec le temps devenue indépendante et alliée du corps helvétique, enfin les bourgs et les environs de Rorschach et de Romanshorn. L'abbaye possédait, en outre, à titre de simple juridiction, plusieurs terres seigneuriales dans le bailliage thurgovien et dans le Rheinthal ; elle avait aussi, dans ce dernier pays, des revenus considérables ainsi que la collation soit le droit de conférer des bénéfices dans un grand nombre de paroisses.

Voyez, pour plus de détails : *Etat et délices de la Suisse ou description des treize cantons suisses et de leurs alliés*, 2 vol. in-4°, Neuchâtel 1778. Cet ouvrage, attribué à l'historien Ruchat, contient de curieux renseignements sur l'état politique de la Suisse dans le XVIII<sup>me</sup> siècle. C'est à ce dernier que nous empruntons notre résumé sur les causes de l'insurrection du Toggenbourg.

Les Toggenbourgeois saisirent cette occasion et achetèrent des vainqueurs leur indépendance complète. Mais après la défaite des protestants à Cappel, Zurich et Glaris durent restituer, l'année suivante, leur conquête. Le Toggenbourg néanmoins, ne fut rendu à l'abbé qu'en 1538, et cela sous la réserve du maintien de ses anciens priviléges, ainsi que du libre exercice du culte protestant en faveur des nombreux habitants de ce pays qui avaient, principalement dans le Haut-Toggenbourg, embrassé la Réforme. (¹)

Pendant la durée des 16<sup>me</sup> et 17<sup>me</sup> siècles, les divers abbés molestèrent de différentes manières leurs sujets du Toggenbourg, et cherchèrent à arriver à la souveraineté absolue sur cette contrée en anéantissant les priviléges du pays. Leurs vexations s'exerçaient particulièrement contre les réformés, dont ils confisquèrent, entre autres, les biens ecclésiastiques.

En 1696, Léodgar Burgiser devint abbé de St-Gall. Homme despote et violent, il continua, en les empruntant, les vexations de ses prédécesseurs. Les Toggenbourgeois soumirent leurs griefs à leurs alliés de Schwytz et de Glaris. Aux remontrances de ces derniers, l'abbé opposait une fin de non recevoir, se fondant sur ce que, tenant ses états de l'empire d'Allemagne, à titre de fief, il se trouvait par là à l'abri de toute immixtion du Corps helvétique. Cette prétention était d'autant moins fondée que, depuis 1451, l'abbaye de St-Gall avait accordé aux cantons de Zurich, Lucerne, Schwytz et Glaris, des droits de protection soit *d'avouerie* sur les possessions du couvent. Il est en outre connu que la paix dite de Westphalie avait, en 1648, affranchi le Corps helvétique *et ses alliés* de toute dépendance de l'empire germanique. L'abbé ne relevait de ce dernier que pour quelques terres qu'il possédait en Allemagne, comme Ravensbourg, par exemple. Il n'avait, du reste, point de voix à la diète générale dans le Collège des princes, et il refusait toujours de contribuer aux dépenses de l'Empire sous le prétexte qu'il faisait partie du Corps helvétique.

Les choses en étaient là lorsque, en 1705, la régence du Toggenbourg fit un acte d'indépendance en ordonnant aux habitants de se pourvoir d'armes dans l'espace de quinze jours. Cette mesure produisit une émotion générale en Suisse. Les cantons protestants se réunirent en diète à Aarau, les cantons catholiques à Lucerne. Schwytz et Glaris voulurent amener un accommodement, mais l'am-

(¹) Les deux confessions étaient mélangées dans le Toggenbourg et la plupart des paroisses comptaient des partisans des deux cultes et avaient des temples communs. Les réformés, néanmoins, étaient plus nombreux dans la province supérieure, aussi verrons-nous cette contrée former le principal centre de l'insurrection, tandis que les catholiques, partisans de l'abbé, formaient la majorité dans les communes de la province inférieure.

bassadeur autrichien ayant voulu imposer sa médiation, les cantons redoutèrent l'immixtion de cette puissance dans les affaires helvétiques et les députés se séparèrent. En 1706, une nouvelle diète générale, soit de tous les cantons, se réunit à Baden, mais elle échoua dans ses tentatives de conciliation par suite de la prétention de l'abbé de ne vouloir traiter que comme *prince de l'Empire*.

Pendant ce temps, l'abbé faisait travailler sous main les cantons catholiques de Lucerne et d'Uri. Ces deux derniers, gagnés à sa cause, cherchèrent à détacher Schwytz de l'alliance du Toggenbourg. Cet essai ne réussit pas pour le moment, mais Zurich, qui s'était, dès le principe, posée en protectrice des Toggenbourgeois, comprenant le préjudice que la défection de Schwytz pourrait porter aux libertés de ces derniers, résolut d'intéresser Berne en leur faveur. Berne ne s'était encore occupée de cette question qu'à titre de médiatrice dans les diètes. Elle se laissa gagner à faire cause commune avec Zurich et à s'allier aux Toggenbourgeois. En revanche, les quatre cantons de Lucerne, Uri, Zug et Unterwalden négocièrent secrètement entre eux et firent des acquisitions importantes d'armes et de munitions.

Au commencement de l'année 1707, Berne et Zurich envoyèrent des députés à St-Gall pour s'enquérir des intentions de l'abbé à l'égard du Toggenbourg. Ils ne purent obtenir aucune réponse satisfaisante. Mais cette démarche enhardit les Toggenbourgeois qui se réunirent, catholiques et protestants, le 23 mars, au nombre de 8000 hommes portant des armes, en assemblée générale. Ils s'engagèrent à tout tenter pour recouvrer leurs libertés.

L'abbé ayant protesté contre cette assemblée, on lui répondit par une adresse contenant sept demandes :

- 1<sup>o</sup> Le rétablissement des libertés reconnues par l'abbé Ulric.
- 2<sup>o</sup> La révocation de sentences illicites portées contre des Toggenbourgeois.
- 3<sup>o</sup> La restitution des biens ecclésiastiques des réformés.
- 4<sup>o</sup> Que les affaires religieuses fussent sur le même pied que dans le Thurgau. (¹)
- 5<sup>o</sup> Que les étrangers occupant des places fussent remplacés par des gens du pays.
- 6<sup>o</sup> Que les appels ne fussent plus portés à son couvent, mais jugés dans le pays.

(¹) L'église réformée du Thurgau avait une certaine indépendance et quelques priviléges. Ainsi, tous les ministres du bailliage thurgovien pouvaient s'assembler pour former le synode. Plusieurs villes et villages avaient le droit d'élire eux-mêmes leurs pasteurs. Nous supposons que c'est à ceci que se rapporte l'article 4<sup>me</sup> précité.

7° Que les prisonniers faits par l'abbé au sujet des affaires du Toggenbourg fussent relâchés.

Il est inutile de dire que l'abbé ne tint aucun compte de ces demandes. Jusqu'à ce moment, les Toggenbourgeois avaient, sans acceptation de religion, fait cause commune dans la lutte qu'ils soutenaient pour le maintien de leurs priviléges. Cet esprit remarquable d'union et de tolérance ne fut malheureusement pas de longue durée. Des troubles religieux éclatèrent le jour de Pâques de cette même année 1707. Une série de lettres fort vives fut échangée à ce sujet entre l'abbé et les cantons catholiques d'une part, Berne et Zurich d'autre part. Ce dernier canton envoya le capitaine Nabholz en mission dans le Toggenbourg, lequel parvint à y pacifier les esprits. Les choses en restèrent là pour le moment.

L'année 1708 fut marquée par de nouveaux troubles religieux. Le canton de Schwytz se laissa en outre gagner à la cause de l'abbé. La question devenait ainsi de plus en plus confessionnelle, les cinq cantons catholiques de Lucerne, Schwytz, Uri, Zug et Unterwalden se déclarant désormais pour l'abbé, et les cantons protestants de Berne et de Zurich pour le Toggenbourg. Glaris resta neutre. En septembre, une diète catholique se réunit à Lucerne. Schwytz et Lucerne voulaient faire de cette question une affaire de religion. D'autres cantons ne voulaient y voir qu'une affaire politique. Pendant ce temps, la régence du Toggenbourg se maintenait en possession de son autorité, et elle fit punir sévèrement un certain nombre de catholiques, qui, s'étant déclarés partisans de l'abbé, avaient encore troublé l'ordre public.

L'année 1709 amena de nouveaux troubles religieux dans le Toggenbourg. La régence fit encore acte d'autorité en punissant les coupables. En outre, l'assemblée générale, réunie à Liechtensteig, décida à l'unanimité le maintien de l'alliance avec Berne et Zurich.

Cependant les troupes de l'abbé occupaient les châteaux d'Yberg et de Schwarzenbach. Les réformés du Toggenbourg prirent les armes et investirent ces lieux. Zurich et Berne, craignant le commencement d'une guerre civile, mirent sur pied quelques troupes. A ces nouvelles, la diète helvétique s'assembla. L'intervention étrangère et surtout les prétentions du comte de Trauttmansdorff, ambassadeur autrichien, empêchèrent toute entente. On parvint, cependant, à éviter la guerre pour le moment et l'on décida de soumettre la question à un arbitrage de six cantons, dont trois seraient choisis par chacune des parties. Le Toggenbourg choisit Zurich, Berne et Bâle, l'abbé désigna Lucerne, Soleure et Uri. L'arbitrage resta réuni jusqu'au mois d'octobre, et se sépara sans avoir pu s'entendre. Pendant ce temps, l'abbé continuait ses préparatifs militaires.

Les années 1710 et 1711 se passèrent sans événements marquants. Le 18 janvier 1712, la régence du Toggenbourg jeta un défi à l'abbé en faisant publier, du haut de la chaire, que personne ne pourrait, sans son assentiment, rendre des ordonnances dans le pays. L'abbé riposta en faisant afficher, le 5 février suivant, un mandat par lequel il menaçait d'un châtiment exemplaire quiconque attenterait à ses droits. On ne pouvait plus guère se faire d'illusions quant à la conservation de la paix. Aussi, dans le même mois de février, Zurich commença ses préparatifs militaires. Comprenant que l'appui qu'elle comptait donner à l'insurrection ne se bornerait pas à une guerre localisée, mais amènerait, de la part des cantons catholiques, ses voisins, une irruption générale de ses frontières, elle se disposa à faire face de différents côtés et répartit éventuellement son armée en cinq corps<sup>(1)</sup>, nommés d'après les contrées dans lesquelles ils devaient se concentrer. Le premier, dit *corps de l'Elggau ou de Thurgovie*, devait se réunir dans la petite ville d'Elgg et agir directement contre l'abbé de St.-Gall en liant ses mouvements à ceux des Toggenbourgeois insurgés. Le second corps, dit *de Regensberg*, concentré auprès de la ville de ce nom, était destiné à observer la ville de Baden. Le troisième corps, dit *du Freiamt*, devait occuper le bailliage de Knonau et couvrir la frontière zuricoise du côté de Zug, de Lucerne et du Freiamt. Le quatrième corps, dit *de Wädenschwyl*, devait de même protéger la frontière contre le canton de Schwytz, entre le lac de Zurich et la Sihl. Enfin le dernier, dit *corps de Grüningen*, concentré dans le bailliage de ce nom, avait pour mission de garder et de défendre la frontière contre Rapperschwyl et Uznach. Ce seront les mouvements de ces différents corps, dont nous nous occuperons spécialement lorsque nous atteindrons le moment de leur mise sur pied, qui feront le sujet de ce travail.

Les armements de Zurich une fois assez avancés, cette dernière se mit en mesure d'appuyer l'insurrection d'une manière efficace en accréditant, par lettre du 23 mars 1712, le capitaine Nabholz comme son mandataire dans le Toggenbourg. Outre son caractère politique, ce dernier reçut la mission de diriger, au besoin, les opérations militaires.

Nabholz, homme fin et adroit, se trouvait le 7 avril suivant à son poste. Forts de cet appui, et confiants dans les préparatifs militaires de Zurich dont le corps, dit de l'Elggau allait être mis sur pied pour venir soutenir leur insurrection, les Toggenbourgeois, irrités de ce que les communes catholiques de Kirchberg, Lütisbourg, Bütschwyl, Jonschwyl, Henau, Niederglatt et Magdenau

(1) C'était par suite d'une erreur que nous n'avions mentionné que quatre corps dans notre précédent travail : *La campagne de 1712*.

avaient fait leur soumission à l'abbé, et prêté à ce dernier, à Wyl, le serment d'obéissance, publièrent le 12 avril, à l'instigation de Nabholz, leur fameux manifeste qui peut être considéré comme le début des hostilités. Elles commencèrent en effet le lendemain 13 avril. Nabholz ayant levé le landsturm du Toggenbourg, ce dernier s'empara des couvents de Magdenau et de St-Johann, lesquels servaient à l'abbé de dépôt pour son matériel de guerre, et pilla les armes et les munitions qui s'y trouvaient renfermées.

A cette nouvelle, le capitaine Jean Bollinger, chef des partisans que l'abbé avait conservés dans le Toggenbourg, réunit ces derniers. Leur nombre se montant à environ une compagnie, Bollinger voulut occuper la partie inférieure du comté de Toggenbourg, mais il en fut empêché par une compagnie de cavaliers venant d'Obergärtli qui dispersèrent sa troupe et lui prirent un drapeau. Il se replia sur Bütschwyl, où il rallia son monde et prit, avec 200 hommes, position dans le cimetière du village. La garnison de Wyl, ayant appris ce qui se passait, lui envoya 600 hommes pour le soutenir. Aussitôt Bollinger fit occuper le Brägfeld, de manière à être maître du passage du pont de Mühlau, et résolut en outre d'empêcher la communication entre le haut et le bas Toggenbourg en détruisant le pont de Dietfurt, mesure qui devait couper à Nabholz ses communications avec Zurich. Il était, pour ce dernier, fort important de faire échouer cette tentative. Il voulut donc lever encore une fois le landsturm, mais ne parvint, vers le soir, qu'à réunir environ 150 hommes, le reste de la population valide du Toggenbourg étant resté à s'enivrer dans les caves des couvents de Magdenau et de St-Johann, et à y commettre d'autres excès. Nabholz ôta alors à Eustache Ulrich, son cavalier-juré<sup>(4)</sup>, son manteau armorié, lui conféra le grade de major et l'investit du commandement de sa petite troupe. Celle-ci attaqua bravement celle de Bollinger, qui était occupée à détruire le pont, la repoussa, et prit position, en s'y retranchant, sur l'autre rive. Bollinger s'étant replié sur Bütschwyl, Nabholz marcha le lendemain, 14 avril, avec ses 150 hommes, sur cet endroit. Dépourvu d'artillerie il ne jugea pas opportun d'en tenter l'attaque. Bollinger lui ayant demandé et en ayant obtenu une entrevue, les deux chefs convinrent de licencier de part et d'autre leur monde, en ne gardant de chaque côté que 20 hommes. Ils s'engagèrent à user de leur influence auprès de leurs chefs pour éviter d'autres hostilités et se garantirent la libre circulation de leurs messagers respectifs. Cette convention, quoique couchée par écrit et dûment signée, ne fut point observée. Nabholz congédia, à la vérité, son monde, mais en lui intimant l'ordre

(4) On désignait ainsi un cavalier d'ordonnance qui accompagnait les autorités ainsi que les envoyés des cantons dans leurs missions officielles. Le cavalier-juré portait un manteau aux couleurs de son canton.

de se lever au premier signal. Bollinger, de son côté, fit tirer sur un messager que Nabholz envoyait à Zurich, et l'obligea à rebrousser chemin. A la tombée de la nuit, il recommença à détruire le pont de Dietfurt, ce qui obliga Nabholz de répandre de nouveau l'alarme, de chasser une seconde fois les travailleurs et de reprendre position sur la rive opposée.

En attendant, la position de Nabholz commençait à devenir précaire. A la tête d'un landsturm peu discipliné, il ne pouvait se maintenir qu'au moyen de l'appui d'une troupe régulière. Nous savons que c'était le corps zuricois de l'Elggau qui était destiné à le soutenir, et l'absence de toute nouvelle concernant ce dernier commençait à lui inspirer une vive inquiétude. Sa présence d'esprit, néanmoins, ne lui fit pas défaut. Pour éviter le retour de scènes pareilles à celles dont Magdenau et St-Johann avaient été le théâtre, il ordonna, sous peine de mort, à tous les hommes valides de se réunir à Liechtensteig. Il parvint ainsi à réunir environ 400 hommes et à se procurer deux fauconneaux, avec lesquels il se décida, le 15 avril, à attaquer Bollinger dans sa position de Bütschwyl. Il marcha donc contre ce dernier village et fit donner l'assaut du cimetière. Mais, moins héroïque que les Bernois à Sins, la troupe de Bollinger donna une salve sur les assaillants, puis, jetant ses armes, abandonna lâchement le terrain<sup>(4)</sup>. Nabholz laissa 60 hommes à la garde de Bütschwyl, puis il se porta vers le ruisseau du Gonzenbach. Il donna alors au major Ulrich l'ordre d'occuper, avec 200 hommes, le pont de Mühlau, et se porta le même soir, avec le reste de sa troupe, sur Kirchberg. Celle-ci s'accrut en chemin et le soir, vers 10 heures, il arrivait à ce dernier village qu'il trouva évacué par l'ennemi. Il prit position sur le cimetière. Le lendemain, 16 avril, Nabholz était occupé à reconnaître les alentours du village lorsqu'il entendit au loin le bruit du tambour. Il reconnut de suite la marche zuricoise et comprit qu'il allait enfin recevoir le secours si impatiemment attendu. C'était en effet un détachement du corps de l'Elggau, placé sous les ordres de l'obmann Bodmer, et qui s'avancait depuis Elgg par Eschlikon au secours de Nabholz. Mais avant de continuer notre récit, nous devons entrer dans quelques détails sur l'armée de Zurich, dont la mise sur pied commençait dans ce moment-là.

Nous avons déjà rapporté que l'Etat de Zurich avait, dès le mois de février, réparti son armée en cinq corps destinés à former un cordon qui devait protéger les frontières du canton. Il est à peine nécessaire de faire ressortir le vice de cette mesure. En fraction-

(4) Suivant l'ouvrage de M. L. Vulliemin : *Histoire de la Confédération suisse dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Bollinger aurait été fait prisonnier dans cette circonstance. C'est le seul ouvrage où nous trouvions ce fait mentionné.

nant ainsi son armée, Zurich s'exposait à être battue en détail pour peu qu'elle eût eu à faire à un ennemi résolu qui eût su pénétrer en forces sur un point de son territoire. A cette faute le gouvernement de Zurich en avait ajouté une autre. Craignant, par un esprit de mesquine jalouse assez fréquente à cette époque, de concentrer une trop grande puissance entre les mains d'un commandant en chef, qui seul eût pu imprimer aux opérations une direction unique et coordonnée, le gouvernement s'était réservé la direction supérieure des troupes et avait confié le commandement de chaque corps à l'un des chefs de l'Etat <sup>(1)</sup>. Chacun de ces derniers était accompagné d'un conseil de guerre, principalement composé de membres du Petit Conseil. Il résultait de cette organisation que chaque corps pouvait agir isolément et pour son propre compte, et ne relevait en réalité que du bourguemestre en charge. Voici, du reste, ce que nous connaissons des décisions du gouvernement relativement à la force et à la composition de ces différents corps :

*Corps de l'Elggau ; quartier-général : Elgg* <sup>(2)</sup>.

Commandant : trésorier Henri Werdmüller.

Ingénieur : docteur Jean Scheuchzer.

Commandant de l'artillerie : major Henri Verdmüller.

*Infanterie :*

15 compagnies	3000 hommes.
---------------	--------------

*Cavalerie :*

3 compagnies	180	»
--------------	-----	---

*Artillerie :*

1 compagnie	95	»
-------------	----	---

16 bouches à feu.	
-------------------	--

*Corps de Regensberg ; quartier-général : Regen berg*

Commandant : Statthalter Henri Hirzel.

Ingénieur : .....

Commandant de l'artillerie : (probablement) capitaine Bluntschli.

<sup>(1)</sup> Les chefs de l'Etat ou *Standeshaüpter* se componaient de deux bourguemestres, quatre *Statthalter* ou lieutenants du gouvernement, deux trésoriers et un *Obmann*. Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient pas la signification de ce terme, nous rappellerons que l'*obmann* était, dans un conseil, un surnuméraire destiné, lorsque les avis se partageaient également, à former une majorité.

<sup>(2)</sup> Voyez, pour la composition et les opérations des corps d'armée zuricois, l'*Histoire de l'artillerie zuricoise*, contenue dans la publication intitulée : *Neujahrsblatt, herausgegeben von der Feuerwerker-Gesellschaft in Zurich*, cahier 51, année 1856. C'est un travail intéressant, qui nous inspire toute confiance quant à l'exactitude des faits avancés, qui sont appuyés de preuves. Une meilleure coordination du sujet et parfois un peu plus de clarté en faciliteraient néanmoins la lecture. Des dates évidemment erronées témoignent en outre du manque de soin apporté dans l'impression.

*Infanterie :*

15 compagnies . . . . . 3000 hommes.

*Cavalerie :*

2 compagnies . . . . . 120 »

*Artillerie :*

1 compagnie . . . . . 80 »

16 bouches à feu.

*Corps du Freiamt* ; quartier-général : *Cappel*.

Commandant : Statthalter Mathias Landolt.

Ingénieur : .....

Commandant de l'artillerie : capitaine et Feldzeugmeister Goss-weiler.

*Infanterie :*

33 compagnies . . . . . 6600 hommes.

*Cavalerie :*

3 compagnies . . . . . 180 »

*Artillerie :*

1 compagnie . . . . . 71 »

15 bouches à feu.

$\frac{1}{2}$  compagnie d'arquebusiers <sup>(1)</sup>, capitaine Vögeli.

*Corps de Wädenschwyl* : quartier-général : *Wädenschwyl*.

Commandant : Statthalter André Meier.

Ingénieur : lieutenant Blaarer.

Commandant de l'artillerie : capitaine Fuessli.

*Infanterie :*

20 compagnies . . . . . 4000 hommes.

*Cavalerie :*

2 compagnies . . . . . 155 »

*Artillerie :*

1 compagnie . . . . . 70 »

16 bouches à feu.

*Corps de Grüningen* ; quartier-général : *Rüti*.

Commandant : trésorier Jn-Jaques Escher.

Ingénieur : lieut.-colonel et Feldzeugmester Jean-Gaspard Werdmüller.

Commandant de l'artillerie : .....

<sup>(1)</sup> Doppelhaken, *arquebuse à croc*, sorte d'arquebuse d'un très gros calibre, et qui se plaçait derrière les murailles des anciennes places fortes. Cette arme existait donc encore à Zurich.

*Infanterie :*

15 compagnies . . . . . 3000 hommes.

*Cavalerie :*

2 compagnies . . . . . 120 »

*Artillerie :*

1 compagnie . . . . . 50 »

8 bouches à feu.

**TOTAL :**

*Infanterie :*

98 compagnies . . . . . 19,600 hommes.

*Cavalerie :*

12 compagnies . . . . . 755 »

*Artillerie :*

5 compagnies . . . . . 366 »

71 bouches à feu.

1/2 compagnie d'arquebusiers ....

20,721 hommes.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

STORIA MILITARE DELLA PRUSSIA AVANTI IL 1756, per *Edoardo de la Barre Duparcq*, prima versione italiana con vita dell'autore, aggiunta di note e introduzione del prof. *B. E. Mainieri*, seguita dalla storia della guerra del 1866 in Germania del Cav. *Carlo Mariani*, luogotenente-colonello d'artiglieria. — Milano, Tipografia degli Avvocati 1868. 2 vol. in-8.

Voilà bien des éléments divers pour un seul ouvrage. Mais si l'unité lui manque un peu il n'en est que plus instructif. On ne saurait donner d'exemple d'une vie intellectuelle plus active et plus féconde que celle de l'éminent directeur des études de l'école de St-Cyr, qui a enrichi la littérature militaire française de tant de précieux écrits de tous genres. L'histoire de la Prusse avant le grand Frédéric si bien résumée par M. le commandant de la Barre Duparcq, rapprochée de celle de la guerre de Sept ans, était éminemment propre à servir d'introduction et d'explication à celle de 1866.

Cette introduction comprend tout le 1<sup>er</sup> volume de l'ouvrage de MM. Mainieri et Mariani, et à peu près la moitié du second. Le reste est consacré à l'historique même de la campagne de 1866 en Bohême. Cette esquisse, semée de justes considérations, en renferme d'autres qui paraissent trop favorables aux vainqueurs. Du reste elle est fort abrégée et a été élaborée essentiellement sur les sources prussiennes et sur les premiers ouvrages qui ont paru. Nul doute qu'aujourd'hui M. le colonel Mariani ne revint sur quelques-unes de ses appréciations.

SULLE TRAJETTORIE IDENTICHE E SUI PROGETTI EQUIPOLLENTI; STUDI E PROPOSTE SULL'ARMAMENTO DELL'ESERCITO ET DELLA MARINA, di *Antonio Araldi*. — Turin, Tipografia Cassone et C°. 1 vol. in-8.

Ce sujet, à l'ordre du jour dans toutes les armées depuis les expérimentations